



CHSCTM du 14 décembre 2016 : Les représentants des Fédérations au CHSCT ministériel du 14 décembre quittent la séance !

Les représentants des Fédérations au CHSCT ministériel du 14 décembre, après lecture de leurs déclarations liminaires, ont constaté l'absence de réponse de l'administration aux questions posées.

Le ministère se retranche derrière l'affirmation que la reconnaissance du Tripode en bâtiment amianté n'est pas de sa compétence. De notre point de vue, cela ne l'exonère pas de porter le dossier avec force et détermination devant le ministère de la Fonction Publique et d'obtenir rapidement cette reconnaissance.

L'absence de responsabilité, de volonté politique et l'enfermement dans une logique de moyens (en baisse constante) et non de résultats, ont conduit les représentants des Fédérations Solidaires, CGT, FO et CFDT au CHSCT ministériel à quitter la séance.